



Nous voici déjà en décembre et le moment est venu de vous présenter au nom du personnel communal, des Conseillers du Centre Public d'Action sociale, des Conseillers communaux et du Collège communal nos meilleurs voeux pour 2017 tout en vous souhaitant d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année... Que cette nouvelle année vous procure joie, bonheur et santé !

Le Maire, Michel Yans

1. Dernières nouvelles

- **A Signeux** : les travaux de construction du répartiteur des eaux de la Vire et de la Fausse Eau avec une passe à poissons sont terminés. Pour la Maison de Village, les murs s'élèvent et donnent déjà une idée de la surface au sol du bâtiment.
- **A Baranzy** sur le terrain communal à l'ouest de la halle-relais, le permis a été délivré pour la construction de 10 logements.
- **A Willancourt**, le « Parc Naturel de Gaume » a organisé ce 02 décembre une action « plantation de haies » ayant pour objectif la reconstitution du maillage écologique des campagnes et la sensibilisation à la biodiversité.
- **Sur notre commune**, les cérémonies du 11 novembre 2016 ont cette année à nouveau attiré la population et de nombreux enfants. Merci.
- **L'excursion** du 24 novembre au **War museum de Bastogne** s'est très bien déroulée et a réuni 52 personnes.

2. Le CCE de Musson en visite au Musée Gaumais

C'est dans le cadre de « Place aux enfants » que le Musée Gaumais a accueilli le Conseil communal des enfants de Musson, accompagné de ses deux animatrices, Isabelle Durtka et Muriel Biset (remplacée ce jour par Nicole Dropsy). La visite guidée de l'exposition « VUES D'ICI, villages de Gaume hier et aujourd'hui » s'est déroulée le 19 octobre 2016.

En compagnie de Madame Myriam Pezzin et de sa stagiaire Alizée, les jeunes conseillers ont appris à décrypter les blasons des dix communes



qui composent la Gaume et en particulier celui de Musson que l'on pourrait appeler « De sable à trois étoiles d'or ». Aussi étonnant que cela puisse paraître le noir représente le sable. Ils ont ensuite parcouru les différentes salles à la recherche des panneaux représentant leur commune. Ils ont analysé et comparé les anciennes photos aux actuelles prises aux mêmes endroits. Ils ont appris des termes comme « devant le luche »,



qui signifie le devant de porte, « l'abat-sons », qui est un volet placé aux fenêtres des clochers afin de renvoyer le son vers le sol. Ils ont remarqué comment les routes ont été élargies et les trottoirs rétrécis suivant les besoins de la circulation routière et de l'évolution de notre société.

Merci à toute l'équipe du Musée gaumais qui a rendu possible cette intéressante visite guidée.

3. Heures d'ouverture du poste de police de Musson

D'office tous les mardis : ouverture de 10h à 19h (sauf les jours fériés).

Jours d'ouverture supplémentaires déterminés de façon aléatoire en fonction de la capacité en personnel.

Pour le mois de décembre 2016 :

- Mercredi 07/12 de 08h à 12h et de 13h à 17h.
- Vendredi 16/12 de 08h à 12h et de 13h à 17h.
- Lundi 19/12 de 08h à 12h et de 13h à 17h.

Pour rappel : le n° de tél. général du poste est le 063/60.82.30 - fax 063/60.82.39
adresse mail : police.musson@skynet.be

En dehors des jours d'ouverture prévus, les personnes peuvent appeler le poste de police d'Athus, rue des Usines n° 5 à 6791 Athus (063/38.02.40) et demander, si elles le souhaitent, que leur demande soit re-transmise en interne à destination des membres du poste de police de Musson

En cas d'urgence, faire le 101.

4. Pelouse de dispersion dans nos cimetières

La dispersion des cendres est l'un des choix possibles pour les familles endeuillées. Conformément à la réglementation en vigueur(*), tous les cimetières de la commune doivent être dotés d'une pelouse de dispersion. Il s'agit d'un petit jardin collectif réservé uniquement à la dispersion des cendres lors d'une cérémonie officielle.

Selon le souhait de la famille et en mémoire du défunt, une plaque nominale peut-être apposée sur la stèle mémorielle, seulement après avoir pris contact avec la Commune pour connaître

les modalités.

Tout objet, quel qu'il soit, est interdit sur la pelouse qui doit rester uniquement un lieu de dispersion pour tous. C'est pourquoi, si vous déposez des fleurs, elles ne pourront l'être qu'en bordures extérieures.



(*) Décret du 6 mars 2009 relatif aux funérailles et sépultures. Extrait du règlement général sur les funérailles et sépultures de Musson, du 25/11/2015, consultable sur <http://www.musson.be/ma-commune/services-communaux/cimetieres/reglement-general-sur-les-funerailles-et.pdf> ou à la commune.

5. Distribution d'eau à Musson-Baranzy

Une amélioration importante a été apportée avec la mise en service en 2015 du nouveau puits à Baranzy. La quantité de fer et de manganèse a fortement diminué. Voici les résultats d'analyses d'eaux brutes prises à la sortie du puits :

	Maximum autorisé	1968	1995	2016
Manganèse	0,050mg/l	0,133mg/l	0,133mg/l	0,041mg/l
Calcaire			28°français	15,7°français

Pour permettre la fourniture d'eau conforme à la législation, une station de traitement du fer et du manganèse a été installée en 1969 pour un débit de 360 m³/jour, débit largement dépassé actuellement.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau fournie et sécuriser l'alimentation à long terme des villages de Musson et Baranzy, ainsi que Willancourt et



Gennevaux par la suite, nous avons introduit un dossier FEDER en commun avec la commune de Gorcy afin d'obtenir des subsides européens et pour lequel nous venons d'obtenir une réponse positive.

Ces travaux comprennent la construction d'un nouveau réservoir de stockage, à la frontière, d'une capacité de 600 m³ (contre 120 actuellement) abritant un local de traitement de l'eau (élimination du fer et du manganèse, désinfection de l'eau par ultraviolets), une conduite de jonction avec le réseau de Gorcy et des équipements de télégestion. Le coût total des travaux est estimé à 1.374.644 €, avec un subside de 513.472 €.

Les travaux doivent être terminés pour fin 2018.

6. Entretien du réseau de distribution d'eau

L'entretien annuel des châteaux d'eau et des captages se déroulera de la manière suivante :

Musson - Baranzy :

- **Mardi 13 décembre**, nettoyage du filtre et des cuves à la station de pompage. Légère odeur de chlore possible le mardi 13. Coupure de l'eau de 22h00 à 4h00 la nuit du 13 au 14.

- **Mardi 13 décembre**, nettoyage du réservoir de Plainsart. Eau chargée en manganèse et légère odeur de chlore le mercredi 14 (journée et soirée).

Gennevaux - Willancourt :

- **Mardi 13 décembre**, nettoyage des captages de Willancourt. Eau trouble le mardi 13 la journée et en soirée.

- **Mercredi 14 décembre**, nettoyage du réservoir de Baranzy-Gennevaux. Coupure de l'eau de 22h00 à 4h00 la nuit du 14 au 15. Légère odeur de chlore possible le 13 et le 15 la journée.

Mussy-la-Ville :

- **Mercredi 14 décembre**, nettoyage du réservoir de Mussy-la-Ville. Coupure de l'eau de 22h00 à 4h00 la nuit du 14 au 15. Légère odeur de chlore possible le jeudi 15.

7. Les infos de l'AIVE

Fermeture des parcs à conteneurs :

Les parcs seront fermés le vendredi et samedi, 23 et 24 décembre ainsi que le samedi 31 décembre 2016.



Taxi Social : «La LOCOMOBILE»

Tél. : 0800.25.115

8. Agenda

03 décembre : Marches pour tous par les Galopins du Coeur. A 14h00 à Saint-Léger (complexe sportif lac Conchibois) 10 kms à allure soutenue (**Rens.** : 0497/43 38 07). A 14h30 à Willancourt (ancienne école communale) +/- 5 kms à allure modérée (**Rens.** : 0472/62 11 28).

10 décembre : Fête du Sapin au Cercle L'Etoile de Willancourt dès 19h00. Le père Noël recevra les enfants de 20h à 22h. Présence de divers exposants (produits artisanaux, alimentation, péket, vin chaud, soupe à l'oignon...). Petite restauration disponible.

10 décembre : Marches pour tous par les Galopins du Coeur. A 14h00 à Virton (complexe sportif et culturel) 10 kms à allure soutenue (**Rens.** : 0494/41 36 20). A 14h30 à Grandcourt (église) +/- 5 kms à allure modérée (**Rens.** : 0477/32 89 33).

11 décembre : Marché Artisanal d'Hiver par Vie Féminie, Signeulx. A l'église de Signeulx de 13h30 à 19h00, au profit de la "Petite Plante" de Musson. **Rens.** : Jeanine Martin au 063/57 89 25

16 décembre : Concert de Noël par le Syndicat d'Initiative de Mussy-la-Ville, les Choeurs de Lorraine d'Aubange donneront un concert de Noël à l'église de Mussy-la-Ville dès 20h. Prix de l'entrée : adultes 4€ - Enfants gratuit. Vente de vin chaud.

18 décembre : Marches pour tous par les Galopins du Coeur. A Musson (Mairie) pour les 2 groupes. A 14h00 10 kms à allure soutenue (**Rens.** : 0494/41 36 20). A 14h30 +/- 5 kms à allure modérée (**Rens.** : 0477/32 89 33).

21 décembre : Par le Cercle horticole de Musson conférence sur le thème des montages de Noël par Audrey Spigolon. Dès 20h au cercle Saint Martin de Musson. **Rens.** : François Rongvaux au 0475/39 26 92.

Du 26 au 28 décembre : stage de basket de 9h30 à 15h30 pour les jeunes de 6 à 14 ans avec des entraîneurs diplômés. **Rens.** : Pierre Freddy au 0472 85 96 52.

31 décembre : Dès 19h30, Réveillon par le cercle "Au Chêne" de Baranzy. **Renseignements et inscriptions** : 68 € payables à l'inscription et au plus tard avant le 20 décembre. **Compte** : BE83 0011 9233 5215 - **BIC** : GEBABEBB **Contact** : Philippe Schmeler au 063/67 84 95 ou 0495/28 61 44. **Email** : philippeschmeler@gmail.com



9. Conseil communal du 10 novembre 2016

Avant la séance, les nouveaux élus du Conseil des Enfants ont été présentés aux Conseillers communaux et ont prêté serment.

Seize points étaient à l'ordre du jour et le Conseil a notamment décidé :

- d'approuver le budget des Fabriques d'église de Musson : intervention communale 2017 : 6.429 €; Baranzy : int. com. 2017: 6.854 €; Willancourt : int. com. 2017 : 3.253 €; Signeulx : int. com. 2017 : 7.093 € de l'Eglise protestante évangélique : int. com. 2017 : 145 €;
- de refuser le budget de la Fabrique d'église de Mussy;
- d'approuver le compte 2015 de l'église protestante évangélique ;
- de maintenir le montant de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'année 2017 au taux de 7%;
- de maintenir la taxe additionnelle au précompte immobilier pour 2017 à 2.500 centimes additionnels;
- de maintenir le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers en service ordinaire aux mêmes taux qu'en 2016;
- d'approuver les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2 de la commune, n° 1 du CPAS, du Centre sportif et culturel;
- d'approuver les travaux de mise en lumière des zones de parking et de l'entrée de la Maison de village de Signeulx;
- de louer un terrain de 30 ares, au montant annuel de 10€/are, sur la zone industrielle de Palgé à l'entreprise Henry;
- d'approuver la convention pluricommunale pour la création et la mise en œuvre d'un schéma directeur pour le développement du vélotourisme dans le sud de la province de Luxembourg autour de l'itinéraire régional de Martelange avec Torgny en connexion avec la France et le Grand-Duché de Luxembourg;
- de renouveler l'adhésion à l'asbl « Territoires de la mémoire »;
- d'approuver les travaux de démolition des anciennes installations sportives du club de football de Mussy;
- d'approuver les conditions et le mode de passation du marché et du cahier des charges pour le chemin de liaison Signeulx-Baranzy.

10. Ordre du jour du Conseil communal du 07 décembre 2016

1. Reprise des activités et du personnel du Centre sportif et culturel par l'administration communale.
 2. Approbation des conventions avec les utilisateurs du Centre sportif et culturel.
 3. Règlement-redevance pour les activités extrascolaires et sportives organisées par l'administration communale de Musson.
 4. Règlement-redevance lié à l'utilisation du Centre sportif et culturel.
 5. Règlement-redevance lié à l'utilisation du funérarium.
 6. Avenant à la convention-exécution 2013 pour la construction de 5 maisonnettes pour personnes âgées.
 7. Assemblées générales : Idelux, Idelux Projets publics, Idelux Finances, AIVE, Sofilux, Vivalia, Ores Assets.
- Divers
8. Désignation d'une coordinatrice-animatrice du Centre sportif et culturel.
 9. Désignation d'une technicienne de surface pour le Centre sportif et culturel.
 10. Désignation d'un employé administratif attaché au service comptabilité-finances.



Par le Collège :

Directrice générale : **C. ROSKAM**

Les Echevins : **S. GUILLAUME, D. GUEBELS,
B. GOELFF**

La Présidente du CPAS : **V. RECHT**

Le Bourgmestre : **M. YANS**

